

server la liberté et l'indépendance s'évanouissait de jour en jour , et déjà les citoyens intelligents ne se préoccupaient plus que du choix à faire, parmi les divers compétiteurs à la souveraineté de Milan , de celui qui pourrait être le maître le plus humain, le plus supportable.

Profitant des fâcheuses conjonctures dans lesquelles se trouvait la république milanaise, la duchesse Marie de Savoie, veuve de Philippe Visconti, amena par ses instigations et ses conseils, les capitaines et défenseurs de la liberté à chercher un abri contre les envahissements de Sforza dans la protection du duc de Savoie, son frère. Ces magistrats infortunés n'avaient pas le choix des moyens ; ils implorèrent l'assistance du duc Louis qui s'empressa d'accéder à leurs vœux et à leurs demandes ; bientôt intervint, entre le duc et la république, un traité d'alliance offensive et défensive, dont les principaux articles portaient que le duc de Savoie et la république milanaise se prêteraient mutuellement secours contre toute agression faite à l'une ou à l'autre des deux parties ; que, dans le délai d'un mois, chacune des parties contractantes mettrait sur pied mille fantassins et mille chevaux, et les entretiendrait pendant trois mois ; que toutes les terres, villes et châteaux conquis par les confédérés seraient partagés par égale portion. La durée de cette alliance était fixée à vingt-cinq années. Amédée VIII n'eut connaissance de ce traité qu'après sa conclusion. Comme il ne s'abusait pas sur la valeur et les talents de son fils, il en fut d'abord vivement contrarié. Toutefois, comme le pas était fait et que reculer eût été impossible, il s'appliqua à suggérer à Louis les moyens les plus propres à tirer honneur et profit de la circonstance. Voici les conseils dictés par l'expérience et la sollicitude paternelle. En premier lieu, par tous les moyens possibles amasser de l'argent, nerf de la guerre. Secondement, dans le cas où les revenus de la couronne et le produit des impôts extraordinaires se-